

Département de la Côte-d'Or
Arrondissement de Beaune
Canton d'Arnay-le-Duc
Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 021-212105019-20260427-D2026_049-DE



Séance du 27 avril 2026

Délibération du conseil municipal n°2026-049

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pouilly-en-Auxois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur CHAUCHOT Philippe, Maire.

Date de la convocation : 20 avril 2026

Étaient présents : M. CHAUCHOT Philippe, M. POILLON Henri, M. MORTIER-JEANNIN Yohann, Mme CARRION Nathalie, M. PRIOUX Christophe, M. COURTOT Yves, Mme CLERC Véronique, M. PIESVAUX Eric, M. FERRINI Serge, Mme CHASSAGNE Carole, Mme BLANQUART-BOLLENGIER Emilie, M. BARDET Jérémie, Mme BISSEY Coralie, M. RAVAUD Philippe, Mme POUPEE Estelle, M. DEMAY Jean-Louis

Étaient excusés : Mme CHAUCHEFOIN Yvette, Mme PLANCHARD Aveline, Mme DE MATOS Yolaine

Procurations de vote :

Mme CHAUCHEFOIN Yvette à M. CHAUCHOT Philippe

Mme PLANCHARD Aveline à Mme BLANQUART-BOLLENGIER Emilie

Mme DE MATOS Yolaine à M. MORTIER-JEANNIN Yohann

M. Yohann MORTIER-JEANNIN a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de suffrages possibles : 19

OBJET : CÔTE D'OR CHALEUR – CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Considérant que le SICECO à travers sa régie Côte d'Or chaleur va investir pour la construction d'un réseau de chaleur à Pouilly-en-Auxois, dans le quartier Ponsard ;

Considérant que ce réseau de 550 mètres desservira 4 bâtiments : l'EHPAD les Arcades, le gymnase, la Maison des enfants et le Collège André Lallemand ;

Considérant que cette production de chaleur sera issue d'une chaudière bois (plaquettes forestières) et permettra de couvrir les besoins actuels (875 MWh/an) de chauffage et de production d'eau chaude ;



Département de la Côte-d'Or
Arrondissement de Beaune
Canton d'Arnay-le-Duc
Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 021-212105019-20260427-D2026_049-DE



Séance du 27 avril 2026

Délibération du conseil municipal n°2026-049

Vu le projet de convention d'occupation du domaine public telle qu'annexée à la présente délibération ;

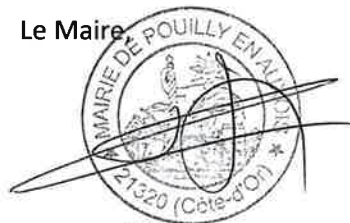
Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité (19 voix) de :

- 1) **Autoriser** le Maire à signer la convention ci-annexée d'occupation du domaine public au profit du service public de distribution de chaleur de la Commune de Pouilly-en-Auxois ;
- 2) **Autoriser** le Maire à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire



Philippe CHAUCHOT

Le secrétaire de Séance :
M. MORTIER-JEANNIN Yohann

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Le Maire :

- *Certifie le caractère exécutoire de cet acte,*
- *Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr*

